

-  **FORMATION INITIALE**
-  **FORMATION CONTINUE**
-  **FORMATION EN ALTERNANCE**
(uniquement en M2)

Le Master Accompagnement Entrepreneurial est une **formation professionnalisante**, créée avec le soutien de BPI Création et des réseaux d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises (BIC de Montpellier, CCIR, CRMA, Ad'Occ, Boutiques de Gestion, Banque Populaire, Village by CA....). Le master est porté par les chaires AE21 (Accompagnement Entrepreneurial Incubation Innovation) et Ecosystem Lab du Labex Entreprendre, seul laboratoire d'excellence sur l'entrepreneuriat en France. Le Master Accompagnement Entrepreneurial peut accueillir des étudiants entrepreneurs.

En master 1, les étudiants développent un projet entrepreneurial réel ou fictif sur l'année universitaire et participent en fin d'année au MOMA START-UP EVENT, un concours de business plans.

En master 2, les étudiants bénéficient rapidement d'une expérience professionnelle acquise grâce à une organisation sous forme d'alternance. Les partenariats forts établis avec les structures d'accompagnement et les organisations professionnelles régionales permettent à l'étudiant une connaissance approfondie des acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Objectifs de la formation

L'objectif est de **former des spécialistes de la création, de la reprise et du développement d'entreprises**. À l'issue de la formation, les étudiants sont capables de :

-  Gérer une structure d'accompagnement et son écosystème
-  Insérer l'entreprise créée dans un réseau d'affaires
-  Maîtriser le management et le développement de la PME
-  Élaborer et accompagner au montage d'un plan d'affaires ou un modèle d'affaires
-  Financer la création et le développement
-  Construire une stratégie marketing
-  Créer une entreprise et développer une start-up

” J'ai décidé de faire un Master Accompagnement Entrepreneurial. Lors de ma dernière année de Master j'ai fait une alternance dans une Start up montpelliéraine, j'ai eu ensuite mon premier CDI. Par la suite j'ai décidé de me mettre à mon compte en tant que chef de projet. Après cette expérience professionnelle, j'ai créé plusieurs sociétés et suis actionnaire de celles-ci. **”**



Charlotte Soto
Promotion 2020 2021

Perspectives professionnelles

 Directeur de pépinières d'entreprises, d'incubateurs, de couveuses, de maisons des entreprises

 Chargé de mission à la création d'entreprises (CCI, Chambre des métiers, BPI...)

 Chargé d'affaires à la création (banques, sociétés de capital-risque, cabinets de conseil...)

 Responsable service développement économique

 Créateurs d'entreprises ou dirigeants de TPE/PME

Conditions d'accès

MASTER 1

Entrepreneuriat et PME. Parcours Accompagnement Entrepreneurial

- Présélection sur dossier des candidats titulaires d'une Licence dans le domaine Droit, Économie, Gestion, ou d'un diplôme équivalent puis, admission définitive suite à un entretien. (en priorité Licence Entrepreneuriat et PME à Montpellier Management)

MASTER 2

Accompagnement Entrepreneurial

- Accès direct pour les titulaires du Master 1 Entrepreneuriat parcours accompagnement entrepreneurial.

- Pour les étudiants issus des autres formations, présélection sur dossier puis admission définitive suite à un entretien.

- Professionnels justifiant d'une expérience dans le domaine (VAP/VAE).

- Les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises peuvent également candidater.

- Les candidats sont ensuite sélectionnés à partir d'un dossier et après un entretien avec un jury.

Partenaires



Retrouvez les contacts de l'équipe pédagogique et les détails de cette formation sur www.montpellier-management.fr/formations/